

Compte-rendu du conseil d'école du 06 novembre 2018

Etaient présents :

Pour la mairie : Mr DARDONVILLE, Mr LEGUET, Mme POUSSE, Mr MERY

Les représentants des parents d'élèves : Mme VERVIALLE, Mme PERRICHON, Mme PLISSON, Mr VINCENT, Mme PAJOT, Mme DIANA, Mme ANDRUSEVIZ, Mr BOURREAU, Mme VARDELLE

Mme VANHOUTTE : DDEN

Les enseignants : Mme ZAMORA, Mme BLONDEAU, Mr MARTIN, Mr CHAMPALAUNE

Absence excusée : Mme AUCOUTURIER, Mme LESAUVAGE (parent élu), Mme GAUCHER (conseillère municipale)

1 Présentation des classes et effectifs

- **Classe PS-MS-GS** (10+14+5) de Mme Aucouturier (Lundi - Jeudi) et de Mr Bruley (Mardi - Vendredi): 29 élèves. ATSEM (temps plein): Mme De Azevedo Fatima.
- **Classe GS-CP** (9+17) de Mr Champalaune : 26 élèves. ATSEM (mi-temps que le matin): Mme Marinho Jessica.
- **Classe de CE1-CE2** (16+6) de Mme Zamora et Mme Raoul (décharge de direction le jeudi) : 22 élèves.
- **Classe de CE2-CM1**(12+13) de Mr Martin : 25 élèves.
- **Classe de CM2** de Mme Blondeau : 25 élèves.

Pour un total de 127 élèves.

Mme Fouannon Harmony, actuellement en masters de Lettres, réalise son service civique auprès de l'équipe enseignante. Elle est présente tous les jours de classe. Elle aide à la gestion des ateliers en PS/MS/GS le matin et en GS/CP l'après-midi. Son contrat a débuté le 1^{er} octobre et finira fin juin.

2 Rappels des horaires d'école

Il faut veiller à être à l'heure pour permettre à son enfant de commencer sa journée dans de bonnes conditions.

Ouverture du portail à 8h35 et à 13h20 pour tous et fermeture à 8h45 et 13h30.

Horaires maternelle : 8h35-11h40 et 13h30-16h25

Horaires élémentaire : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

3 Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S.)

Mme Zamora a présenté le PPMS, il comporte deux volets :

- La partie pour les risques majeurs qui sont liés à la présence de cavités, de la voie ferrée et d'un gazoduc à proximité de Rebréchien.
- La partie en cas d'intrusion ou d'attentat (avec 2 issues possibles : évacuation ou confinement)

Le PPMS comporte la liste des élèves, les plans d'école pour les évacuations, les lieux de confinement ... Il est envoyé à l'Inspection académique, à la préfecture et à la gendarmerie.

Chaque enseignant a dans sa classe le matériel nécessaire (trousse de secours, ...)

Cette année, les enfants effectueront 3 exercices en cas d'intrusion, de colis piégé et en cas de risque majeur. Ils auront également 2 exercices d'évacuation incendie.

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu avant les vacances (le jeudi 11 octobre 2018). Il s'est bien déroulé.

Le P.P.M.S. intrusion (évacuation le plus silencieusement possible) aura lieu le jeudi 15 novembre 2018. Les sorties s'effectueront du côté du petit jardin pour les PS/MS/GS de Mme Aucouturier, du portail de secours pour les GS/CP, les CE2/CM1 et les CM2 et sur le trottoir le long de la route de Neuville pour les CE1/CE2.

L'alerte sera donnée par une corne de brume.

Une demande de barres anti-panique au niveau du « local » poubelle donnant dans la cour et sur la route de Neuville ainsi qu'au portail du petit jardin en maternelle a de nouveau été faite auprès de la mairie. La municipalité indique que la commande est en cours.

4 Projets d'année et dates à retenir

Les sorties scolaires nécessitant un bus se font par le biais de la société Majolem (sauf piscine, transport pris en charge par la communauté de communes).

L'équipe enseignante remercie les parents pour le financement des sorties et divers projets permettant ainsi une plus grande ouverture culturelle pour les enfants (chèques de coopérative, ventes de fleurs, ventes de chocolats, photographe).

- 06/11/18 : Spectacle des Jeunesses Musicales Françaises (J.M.F.) à La Passerelle de Fleury-les-Aubrais « 1 air 2 violons » pour les classes de CE1/CE2 et de CE2/CM1.
- 11/11/18 : Commémoration du Centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. La mairie remercie les enseignants et les enfants volontaires de CE1/CE2/CM1 et CM2 de bien vouloir venir interpréter « La Marseillaise » en compagnie de l'harmonie de Neuville-aux-Bois le dimanche 11 novembre à 10h15 au monument aux morts. A la fin de cette interprétation, les enfants seront conviés à créer une fresque florale à partir d'œillets colorés où il sera inscrit « 100 ans ».
- 26/11/18 : Réouverture probable du Bassin d'Apprentissage Fixe (B.A.F.) de Neuville-aux-Bois donc début possible du cycle piscine. Les classes de CE1/CE2 et de CE2/CM1 commenceront le cycle.

Suite au CE, une nouvelle date a été communiquée : il est probable que l'ouverture du BAF soit décalée au 3 décembre.

- 20/12/18 : Toute l'école se rendra au spectacle du cirque Gruss à Saint Jean de Braye. L'école remercie la commission Kermesse qui a financé intégralement cette sortie : bus + spectacle (≈ 900€).
- 28/01/19 : Spectacle des Jeunesses Musicales Françaises (J.M.F.) à La Passerelle de Fleury-les-Aubrais « Même pas peur du loup » pour tous les GS et les CP à 14h00.
- 01/02/19 : Spectacle des Jeunesses Musicales Françaises (J.M.F.) à La Passerelle de Fleury-les-Aubrais « Firmin et Hector » pour tous les GS, les CP/CE1/CE2/CM1 à 10h00.
- 28/02/19 : Deuxième conseil d'école.
- 08/03/19 : Représentation théâtrale « Effet Indigo » pour tous les GS, les CP/CE1/CE2 (de Mme Zamora) au théâtre de La Tête Noire à Orléans.
- 28/03/19 : Spectacle des Jeunesses Musicales Françaises (J.M.F.) à La Passerelle de Fleury-les-Aubrais « Madame Gascar » pour tous les GS et les CP à 10h00.
- 05/04/19 : Carnaval. L'école fera les costumes avec les enfants.
- 25/04/19 : Photo de classe par Mr Hannequin (Pithiviers).

- 03/05/19 : Représentation théâtrale « Les habits neufs de l'empereur » pour les CE2/CM1 (de Mr Martin) et les CM2 au théâtre de La tête noire à Orléans.
- 07/05/19 : Spectacle des Jeunesses Musicales Françaises (J.M.F.) à La Passerelle de Fleury-les-Aubrais « Histoire du vieux Black Joe » pour les classes de CE1/CE2 et de CE2/CM1 à 9h15.
- 20/05/19 : Toutes les classes assisteront au spectacle organisé par la classe cirque du collège de Neuville-aux-Bois dans la salle polyvalente.

5 Classe découverte neige pour la classe de CM2

La classe de découverte pour la classe de CM2 aura lieu du Lundi 4 mars (23h00) au mercredi 13 mars (7h00-7h30) à Méaudre dans les Alpes.

Le thème est « Ski de Fond/ Biathlon, Chien de traîneaux ».

Il y aura une séance de ski de fond, une séance de tir au laser et une séance réunissant les deux.

Il y aura trois séances avec les chiens de traîneaux. Une au contact des chiens et un baptême avec un musher, une en binôme sur un traîneau et une en solo sur un traîneau.

Durant le séjour, deux sorties à Grenoble sont prévues pour y voir le musée de la Résistance et le musée de l'Alpe.

Une séance de raquettes sera également envisagée à Méaudre avec lecture d'indices d'animaux ainsi que différentes activités de découverte comme la lecture du paysage de montagne, une enquête Méaudre pour découvrir le village, l'initiation à la boussole, la détermination des essences dans la forêt et comprendre l'histoire de Méaudre et son habitat.

Le budget initial du séjour est de 660€. Une aide départementale de 65€ par enfant a été validée pour l'école, ce qui porte le coût à 595€. Une aide municipale globale de 1500 € a été accordée également.

Pour baisser le prix à 300€, diverses opérations seront effectuées (chaque vendredi à partir du 9 novembre ventes de gâteaux, une journée « décathlon insolite » sportif et culturel suivi d'un repas (a priori le midi) aura lieu le samedi 19 janvier, ramassage de papiers publicitaires à partir de vendredi 9 novembre pour une durée de 15 jours par la société Véolia qui reversera 50€ par tonne récoltée - cette opération sera peut-être reconduite durant l'année : une semaine après chaque retour de vacances)

Mme Blondeau remercie l'épicerie de Rebréchien, la Mairie, les habitants de la commune, les parents et les enfants pour leur investissement.

6 Question des parents

1. Est-il envisagé de faire le nécessaire dans la cour de récréation des primaires pour éliminer les guêpes qui ont déjà piqué plusieurs enfants ?

La mairie a essayé de faire le nécessaire afin d'éliminer les guêpes. Avant la rentrée, des barrières ont été installées pour former un cordon de sécurité autour de l'arbre et un traitement a été mis sur l'arbre. Le mercredi de la rentrée un rinçage intensif des feuilles de l'arbre a été réalisé. Malgré toutes ces précautions, des enfants et des adultes ont été piqués. N'ayant pas d'essaim dans l'arbre, il est très difficile de faire partir les guêpes.

Le problème ne sera peut-être plus d'actualité l'année prochaine. Dans l'attente d'une subvention de l'état D.E.T.R. (Dotation pour les Equipements des Territoires Ruraux), la municipalité envisage de refaire la cour entièrement et de supprimer les arbres car les racines provoquent des déformations du sol. Il est envisagé un système d'ombrage (voile) pour pallier le manque d'arbres. Le coût de la réfection est estimé à 45000€. La dotation couvrirait environ 50% de la somme. La demande de dotation sera faite avant le 15 janvier date limite du dépôt de la demande.

7 Remerciements

- L'équipe enseignante remercie la mairie et la commission kermesse pour leurs subventions respectives qui lui permettent chaque année de mener à bien les différents projets pédagogiques mis en place par l'école.
- Mr Vincent remercie Mme Zamora d'avoir pris note de sa remarque l'année dernière sur la non-distribution d'enveloppes pour l'élection des représentants de parents d'élèves. Cette année, les enveloppes étaient fournies.

8 Kermesse

La commission kermesse est composée de quatre personnes : Mme Plisson, Mme Diana, Mme Vervialle et Mme Jobert.

Mme Diana annonce un bénéfice de 1399€ pour cette année.

La commission remercie les parents pour leur participation (installation, rangement, confection de gâteaux et récupérations de lots), l'équipe enseignante pour son investissement, la mairie pour le prêt gratuit du matériel (tables et tréteaux) et l'épicerie « Le dépann'Heure » pour les denrées alimentaires achetées qu'elle reprend évitant le gaspillage et le prêt de matériel.

9 Parking

La mairie rappelle que le parking de l'école ne se situe pas devant la mairie Route de Neuville mais bien entre le gymnase et l'école rue Marguerite de Guitaut. **Le parking devant la mairie est réservé exclusivement aux personnes se rendant à la mairie.**

Devant l'incivisme persistant de certains parents persistant à se garer devant les maisons Route de Neuville, du mobilier urbain, types potelets et barrières, va être positionné Route de Neuville.

La mairie réfléchit à d'autres actions qu'elle pourrait mener pour faire comprendre aux parents que le parking de la mairie n'est pas une annexe du parking de l'école. Elle en appelle au civisme de chacun.

La mairie annonce également l'expérimentation en sens unique de la Rue de l'école et d'une partie de l'Orme au roi à partir de la rentrée 2019 pour une durée d'un an. Sens de circulation autorisé en remontant la chaussée depuis la Mairie vers l'Orme au roi. A la demande de M. Vincent, M. Leguet précise que la voirie restera néanmoins accessible aux cyclistes dans les deux sens.